

Le torchon brûle-t-il dans le Val Terbi

Mme Dominique Rudolf, conseillère générale

”Le torchon brûle” tel était le titre que nous avons pu lire sur la 1^{ère} page du Quotidien Jurassien du samedi 26 août dernier. Il fait référence à une réforme en cours des SIS jurassiens pour l’horizon 2020. Dans l’article il est indiqué que des SIS demandent à leurs autorités de surveillance de réagir, car selon eux la réforme ne tiendrait pas la route.

D’après les initiateurs du projet, cette réforme est nécessaire car certains SIS peinent à présenter des comptes équilibrés, l’implantation des SIS ne tient pas compte des risques actuels et que l’efficience au niveau des coûts de fonctionnement peut être améliorée.

Toujours selon l’article du QJ, il est envisagé de découper le territoire cantonal en trois unités et de réduire les points de départ, entendons par là les hangars.

Alors que notre région vient de terminer la fusion de ses deux SIS, effective depuis janvier 2016, au vu de ce qui précède, il est à craindre que le travail fourni doive être totalement repris.

Mes questions :

- **Est-ce que le SIS Val-Terbi est pleinement touché par le projet de réforme et de ce fait le travail réalisé pour la fusion 2016 devra être revu ?**
- **Après bientôt deux ans de fonctionnement, est-ce que les comptes du SIS présentent une amélioration ou pas ?**
- **Est-ce que l’efficience du SIS Val-Terbi a été améliorée avec la fusion des deux SIS ?**
- **Est-ce que l’implantation des points de départ de notre SIS va dans le sens de la réforme prévue ?**

Je remercie le conseil communal pour ses réponses”.

Réponse du Conseil communal par Sylviane Faivre

”Le SIS Val Terbi n’est pas touché pour l’heure par le projet de réforme du SIS 2015. Le ministre Charles Juillard a cité comme exemple en avril 2017, lors de l’inauguration de notre hangar, notre fusion ainsi que nos infrastructures ! En mai 2017, nous avons bouclé les comptes du SIS pour l’exercice 2016 avec un bénéfice supérieur à 50'000 francs. En fusionnant nos deux SIS et avec l’emplacement de notre nouveau hangar, nous répondons aux normes des directives 2015 de l’ECA. Pour cette dernière question qui en est qu’au stade embryonnaire, le comité de l’autorité de surveillance du SIS Val Terbi prépare un courrier pour l’ECA ainsi qu’à nos autorités cantonales, pour leurs faire parvenir nos points de vue de cette réforme. Pour complément, sachez que le comité de l’AJC a été sollicité pour une présentation sur une réforme des SIS de la part de l’ECA. En parallèle, le comité de l’AJC souhaite appréhender la méthode de travail définie pour entreprendre cette réforme et de s’assurer que les avis des gens du terrain soient bien collectés. En espérant avoir répondu à votre attente”.

Madame Dominique Rudolf est satisfaite.